

THEME 2 : PERFORMANCE ENERGETIQUE

CATEGORIE REHABILITATION

CANEVAS DU DOSSIER DE PARTICIPATION

NOM DE L'ORGANISME		
CONTACT TELEPHONIQUE		
EQUIPE PARTICIPANTE	Organisme	
	Organisme	
	Organisme	
	BET	
	Architecte / Autre	
	GrDF	
NOM DE L'OPERATION		
DESTINATION	Location	
	Accession	
CONTEXTE DE L'OPERATION DANS LE PARC DE L'ORGANISME		
DATE DE CONSTRUCTION		
DATE DE MISE EN SERVICE		
DATE DE REHABILITATION		
PRESENTATION DES ASPECTS INNOVANTS DE L'OPERATION		
DESCRIPTION DE L'OPERATION	Nombre de logements	
	Type de logements (Individuel ou collectif)	
	Type de bâti (Béton, bois...)	
ETAT DES LIEUX INITIAL	Bâti	
	Chauffage	
	Distribution	
	Régulation	
	Ventilation	
	Comptage	
	Production eau chaude sanitaire	

DESCRIPTIF DES TRAVAUX REALISES	Bâti		
	Chauffage		
	Distribution		
	Régulation		
	Ventilation		
	Production eau chaude sanitaire		
	Label		
	Certification		
PRESENTATION DES RESULTATS (préciser si réel ou estimé)	Consommation AVANT travaux		
	Consommation APRES travaux		
	Charges locatives en € TTC/m ² /an	Total	
		Partie abonnement	
		Partie consommation	
		Partie maintenance/entretien	
Charges non récupérables en € TTC/m ² /an			
Qualité environnementale			
CONCERTATION AVEC LES LOCATAIRES			
AVANTAGES POUR LE LOCATAIRE			
COUT DES TRAVAUX	par m ² SHAB		
	par logement		
	taux de TVA		
MONTAGE FINANCIER DE L'OPERATION			
ACCOMPAGNEMENT DU LOCATAIRE			
PARTENARIAT ORGANISME/GrDF			
REPRODUCTIBILITE			

OBLIGATOIRE

Afin de permettre aux jurys de vérifier les différents éléments demandés, vous devez remettre un document récapitulatif comportant les éléments suivants :

- Descriptif (succinct mais suffisamment détaillé pour mettre en valeur vos choix) de la solution technique retenue pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire (générateur, émetteurs,...)
- Choix constructifs concernant le bâti (ventilation, type de baies vitrées, matériau et épaisseur de l'isolation mur et toiture, présence de rupteurs de ponts thermiques, ...)
- Tableau récapitulatif des performances atteintes : Ubat et C
- Synthèse de l'étude thermique et coordonnées complètes du BET ayant fait l'étude
- Coût des travaux (dans le cas des travaux de réhabilitation, la part des travaux thermiques devra être également précisée)
- Montant des dépenses énergétiques (y compris avant travaux dans le cas de la réhabilitation) en détaillant les différents postes : consommations, abonnement, maintenance
- Plan masse
- Coupes ou plans réduits de logements

Si tous les éléments nécessaires à l'évaluation de vos choix techniques sont dans le document récapitulatif, il n'est pas nécessaire de fournir l'étude thermique complète.